

<b>Elève</b>	<b>STEPHANE SEIGNEUR</b>
<b>Statut</b>	Stagiaire de la formation professionnelle

<b>Diplôme en préparation</b>	<b>BTS</b>	<b>Brevet de Technicien Supérieur</b>
	<b>SIO</b>	<b>Services Informatiques aux Organisations</b>
	<b>SISR</b>	<b>option A : Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux</b>

<b>Lieu de formation</b>	<b>Etablissement</b>	<b>EPNAK CRP ROUBAIX</b>
	<b>Adresse postale</b>	<b>35 rue du Général Sarrail - 59056 ROUBAIX</b>
	<b>Site internet</b>	<b><a href="https://formation.epnak.org/roubaix/">https://formation.epnak.org/roubaix/</a></b>
	<b>Téléphone</b>	<b>03 20 73 76 67</b>
	<b>Courriel</b>	<b>contact@crp-roubaix.epnak.org</b>
	<b>Fax</b>	<b>03 20 73 68 60</b>



<b>Périodes de formation</b>	<b>1ère année</b>	<b>du lundi 24/08/2020 au vendredi 30/07/2021 inclus</b>
	<b>2sd année</b>	<b>du lundi 23/08/2021 au mardi 31/05/2022 inclus</b>

<b>Objet</b>	<b>Rapport de stage en entreprise</b>
--------------	---------------------------------------

<b>Périodes de stage</b>	<b>1ère période</b>	<b>du lundi 21/06/2021 au vendredi 30/07/2021</b>
	<b>2sd période</b>	<b>du lundi 07/02/2022 au vendredi 18/03/2022</b>

<b>Structure d'accueil en stage</b>	<b>Communauté de Communes Campagne de Caux</b>	
	<b>Adresse postale</b>	<b>52, impasse du Lin, Rte de Bolbec, 76110 GODERVILLE</b>
	<b>Site internet</b>	<b><a href="http://www.campagne-de-caux.fr">www.campagne-de-caux.fr</a></b>
	<b>Téléphone</b>	<b>02 35 29 65 85</b>
	<b>Courriel</b>	<b>accueil@campagne-de-caux.fr</b>
	<b>Fax</b>	<b>02 35 29 06 06</b>



## Structure d'accueil :

 <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES <b>CAMPAGNE DE CAUX</b></p>	<p><b>Communauté de Communes Campagne de Caux</b> 52, impasse du Lin, Route de Bolbec - Zone d'activités 76110 GODERVILLE</p> <p>Tél : 02 35 29 65 85 Fax : 02 35 29 06 06 Courriel : <a href="mailto:accueil@campagne-de-caux.fr">accueil@campagne-de-caux.fr</a> Site internet : <a href="http://www.campagne-de-caux.fr">www.campagne-de-caux.fr</a></p>
--	---

## Type de structure :

La Communauté de Communes Campagne de Caux est une administration publique fondée en 1997. Toutefois, elle n'est pas une collectivité territoriale.

**C'est un E.P.C.I : un Etablissement Public de Coopération Intercommunale.**

### L'E.P.C.I obéit au principe de spécialité :

- A la différence d'une collectivité territoriale qui assume un rôle et des missions de plein droit par ses attributions législatives et réglementaires, un « E.P.C.I » est une entité morale qui ne dispose pas d'une vocation générale au sens « généraliste et global » du terme, sur son territoire.

- Au contraire, un « E.P.C.I » met en œuvres des missions précises, définies et déléguées par les communes. Elle reçoit des missions par transferts de compétences parce qu'elle est à même de mutualiser les moyens au profit d'une ensemble de communes. Ainsi, elle est par définition une entité de coopération et de mise en commun de moyens humains, techniques et financiers permettant le déploiement et la réalisation de missions importantes impossibles à assumer seul pour une collectivité territoriale isolée. De facto, son organe délibérant n'est pas élu, mais composé de délégués élus par les communes-membres composant l'E.P.C.I.

Il existe deux types d'E.P.C.I :

- **Type N°1**, les E.P.C.I à fiscalité propre, qui perçoivent leurs propres ressources (taxes, impôts, contribution, redevances, loyers, rémunération diverses, etc...). Ce type concerne les métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes et plus généralement les établissements dits « de projet ». Ils exercent des compétences obligatoires fixées par la loi, additionnées des compétences facultatives confiées par les communes au cas par cas, dans le cadre d'un contexte dit « projet de territoire ».

- **Type N°2**, les E.P.C.I sans fiscalité propre, plus généralement nommés « syndicat intercommunal », créés spécifiquement dans le but d'exercer des compétences particulières, précises et limités uniquement à celles-ci. C'est pour cela que ces entités sont dits « établissements techniques ».

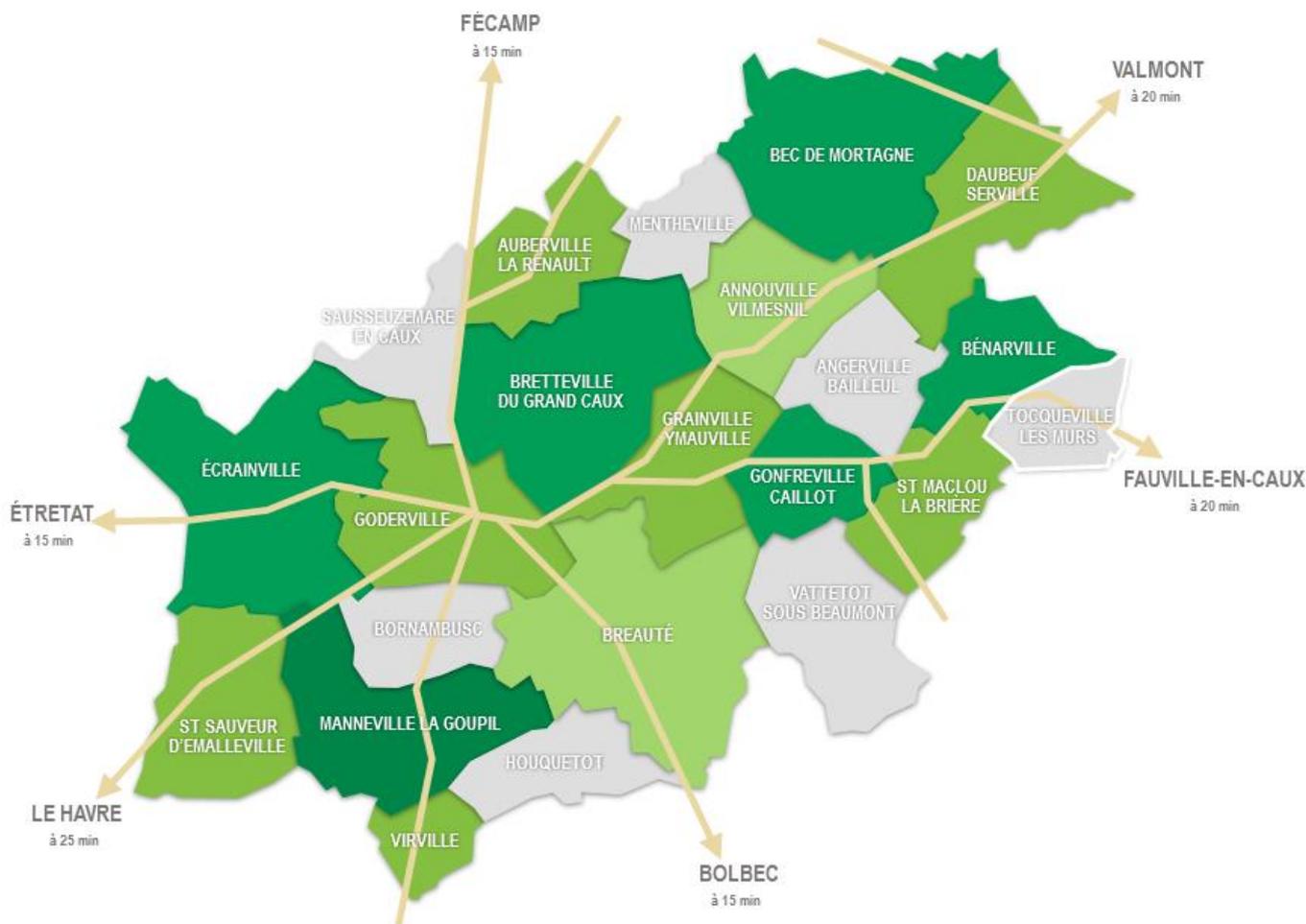
**La Communauté de Communes Campagne de Caux est une structure de type N°1.**

## Territoire d'action de la structure

La Communauté de Communes Campagne de Caux (ComCom CDC) est une entité située en France, en la région Normandie, dans le secteur ouest du département de la Seine-Maritime (Dept 76), au sein du territoire dit du « Pays de Caux » et dont le siège social est fixé en la commune de Goderville.

**ComCom CDC est au service de 15097 habitants, sur un territoire rural de 145 Km<sup>2</sup>, composé des 22 communes suivantes :**

Angerville-Bailleul, Annouville-Vilmesnil, Auberville-la-Renault, Bec-de-Mortagne, Bénarville, Bornambusc, Bréauté, Bretteville-du-Grand-Caux, Daubeuf-Serville, Ecrainville, Goderville, Gonfreville-Caillet, Grainville-Ymauville, Houquetot, Manneville-la-Goupil, Mentheville, Saint-Maclou-la-Brière, Saint-Sauveur-d'Emalleville, Saussezemare-en-Caux, Tocqueville-les-Murs, Vattetot-sous-Beaumont, Virville.



Date de création : 31 décembre 1997

Code SIREN : 247600505

### **Démographie :**

Population = 15 097 hab. (2020) --> Superficie = 145,30 km<sup>2</sup> --> Densité = 104 hab./km<sup>2</sup>

## Ma hiérarchie...Mon encadrement, mes collaborateurs

Durant mes **deux périodes** de stage :

**Monsieur Franck RÉMOND**

PRÉSIDENT de la Communauté de Commune

Premier Magistrat de la commune de Mentheville

Durant ma **première** période de stage :

**Madame Isabelle DAVANNE**

Directrice Générale des Services (DGS)

Durant ma **seconde** période de stage :

**Madame Sandrine MIUS**

Nouvelle Directrice Générale des Services (DGS)

**Mon référent TUTEUR de stage**

Durant ma **première** période de stage :

**Monsieur Daniel BOUBERT**

Directeur Technique Adjoint

**Mon référent TUTEUR de stage**

## Contexte d'évolution

Le présent document a été élaboré par mes soins :

- Monsieur Stéphane SEIGNEUR, stagiaire élève en BTS SIO option SISR
- dans le cadre de mon passage en entreprise rattaché au cursus de sa formation
- sur une période de 2 fois 6 semaines de stage réglementaire

Dans l'entreprise, à l'origine de ma démarche, je devais être encadré par :

- Madame REMERY Aurélie au titre de « tutrice de stage »
- Monsieur Pierrick COURSEAUX en qualité de référent hiérarchique
- Madame Isabelle DAVANNE en qualité de Directrice Générale

Toutefois, à mon arrivée, ces prévisions furent entièrement chamboulées :

- Madame REMERY a quitté la structure peu avant mon intégration
- Monsieur COURSEAUX n'était pas disponible pour raison de santé puis il a démissionné, je ne l'ai donc jamais vu durant l'ensemble de mes passages et il m'a laissé seul face au SISR dès la première heure
- Madame DAVANNE annonçait son départ de la structure pour de nouveaux horizons elle devait donc être présente pour ma première période mais pas pour la seconde.

En pleine difficulté, l'établissement a également connu au même moment, d'autres mouvements entrants et sortant de personnels, toutes activités confondues.

J'ai alors, fais le choix de réagir positivement en considérant l'ensemble des éléments. Je suis parti du postulat suivant : - « quitte à être face à une situation délicate, le plus formateur est d'en tirer une expérience d'adaptabilité supplémentaire »

Ainsi engagé, l'exercice global de mes stages m'a permis de faire appel à mes compétences techniques et à mon savoir-faire relationnel en lien avec mes prises de contacts internes et externes auprès des intervenants et prestataires.

Inscrit pleinement dans ma démarche, j'ai donc fait preuve d'adaptabilité, avec dans la majorité des situations, l'impératif incontournable de devoir être en complète autonomie si ce n'est seul, à la recherche et découverte des moyens, services et informations logiques, physiques, législatives, techniques, structurelles, organisationnelles de l'entité et de son SISR, le tout avec majoritairement, peu ou pas de repères.

Sous le regard bienveillant de ma hiérarchie, avec un dialogue auprès de Monsieur Franck Rémond, Président de la Communauté de Communes et Monsieur David FLEURY, 3eme Vice-Président, maire de la commune de Bornambusc, j'ai proposé de conserver le but initial de mon passage en entreprise et d'établir ma démarche également en toute autonomie, en une action me permettant d'investiguer et d'intervenir, au mieux de mes possibilités et autorisations, sur l'infrastructure et les matériels informatiques constitutif du système d'information et système réseau de l'établissement.

Dans le but d'acquérir un point de repère stable, j'ai émis vers Madame DAVANNE, la proposition de confier le rôle de « tuteur de stage » à Monsieur Daniel BOUBERT, Directeur Technique Adjoint, pour mes deux périodes à couvrir, afin de m'assurer une stabilité de suivi et un tuteur en lien avec mes objectifs de stages. Ceci fut entériné par écrit par ma hiérarchie, me permettant ainsi de stabiliser ma situation et d'avancer.

Dès le premier jour, la première étape fut de me mettre en mouvement, à la découverte de la structure.

Durant toutes mes périodes j'ai mené des actions liées au SISR, à sa sécurisation, pérennisation et maintenance. Je me suis déplacé physiquement à la rencontre des agents, des différents personnels et intervenants, dans les différents locaux et autres lieux d'activités pour, à la fois prendre contact et me familiariser avec les outils informatiques présents, écouter, comprendre comment ils en ont l'usage, mais également pour découvrir le système d'information et le système réseaux en place, les services et rôles dans l'entreprise, dans la globalité.

J'ai eu alors la charge et la chance, d'effectuer dans des conditions très difficiles mais passionnantes, **un prime audit des Moyens et Infrastructure Existantes du Système d'Information et Système Réseau (SISR) de l'Etablissement Public de Coopération**

**Intercommunale (EPCI) Communauté de Communes Campagne de Caux (ComCom CDC).**  
**L'élaboration de ce document d'audit lié à ce rapport de stage** et le recueil d'information qui en ressort, sont issue d'investigation et d'intervention concrètes, sur le terrain, directement au sein du SISR, en contact direct et en échange permanent avec les agents de l'entité, ma direction, ainsi qu'avec des interventions en coordination et sous la bienveillance des personnels administrateurs systèmes et réseaux de l'entreprise prestataire MSI 2000.

**Ce prime audit est d'ailleurs entièrement lié à ce rapport de stage**, il en fait partie prenante, il en constitue une part, si ce n'est la part la plus importante, tant par sa complexité, sa précision et le détail apporté, et sa dimension technique, humaine et productive.

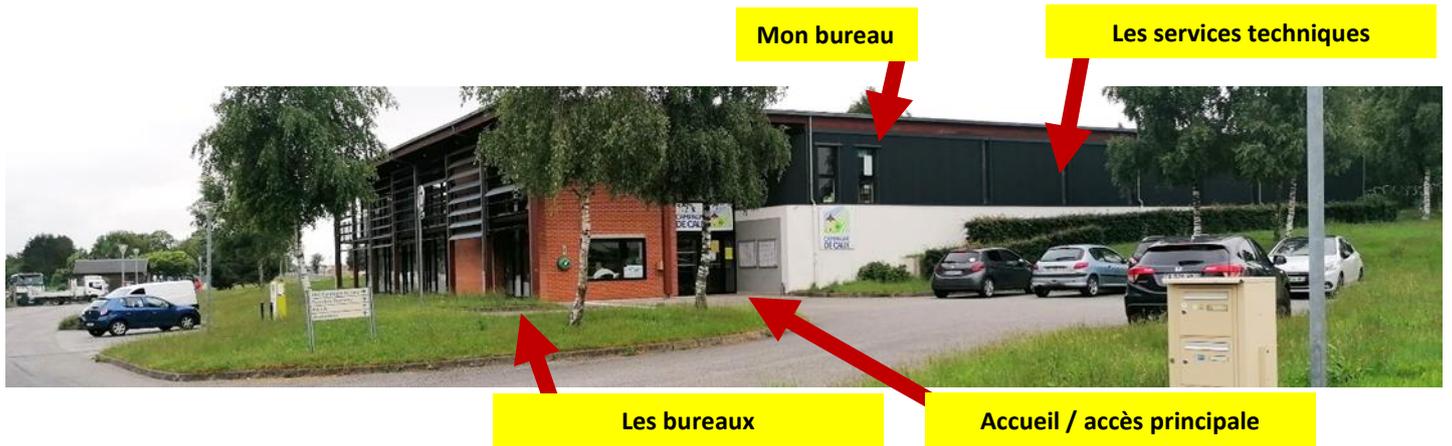
**Je le joins donc directement à ce rapport, il en est indissociable.** Le fruit de mon travail est l'expression d'un regard technique directement posé, d'une volonté de faire de mon mieux, malgré un contexte technique, organisationnel et structurel sérieusement dégradé, un manque de possibilité d'accès aux fonctionnalités d'administration et de gestion du SISR de l'EPCI.

Il est à noter que l'accueil qui m'a été offert par les personnels et agents de la ComCom Campagne de Caux a été d'une grande aide et d'une bienveillance notable dans la mesure de leurs possibilités dans un contexte d'activité difficile.

En seconde période d'entreprise, j'ai eu le plaisir de découvrir et de faire connaissance avec de nouveau collaborateur et une nouvelle direction générale en la personne de madame **Sandrine MIUS** qui m'a extrêmement bien accueilli et a tout de suite pris en compte, compris, mon action et mes démarches au sein de l'infrastructure, me prêtent une écouter très attentivement et m'incluant pleinement comme collaborateur en charge du SISR de la Communauté de Communes.

Elle m'a entièrement confié le rôle d'administrer de SISR de la CDC et le rôle d'interlocuteur avec l'ensemble des intervenants internes et externes dans l'ensembles des aspects qui composent la fonction.

## Quelques vues de l'établissement en son siège social



## Corrélation entre ma formation et mon passage en entreprise

Au sein de ma structure d'accueil, en coordination avec ma hiérarchie, j'ai pu orienter mon action et intervenir dans les domaines et sur les tâches suivantes :

<b>Infrastructure &amp; équipements</b>		
<b>Intervention complémentaire concernant le système d'information propres à l'entité</b>		
Participer à l'audit des moyens existants, aider à clarifier la situation présente, poser un regard complémentaire sur les éléments d'évaluation existants.		oui
Participer à l'élaboration, à la définition, de la stratégie de dimensionnement, de sécurisation, de pérennisation, de disponibilité, de développement, des moyens et infrastructures, du système d'information de la communauté de commune, face aux obligations, contraintes et évolutions légales et techniques, présentes et futures.		oui
<b>RESEAUX</b>		
Configuration du poste de travail et connexion à un réseau existant		oui
Paramétrage de base des éléments d'interconnexion du réseau		oui
Paramétrage avancé des éléments d'interconnexion du réseau		oui
Administration de base d'un serveur		oui
Administration des comptes utilisateurs et des serveurs		oui
Virtualisation de serveurs		oui
Gestion des sauvegardes, restauration des environnements utilisateurs et serveurs		oui
Déploiement de postes de travail		oui
Supervision, sécurisation et optimisation des infrastructures et des services réseaux		oui
Maquettage d'une solution technique		oui
Projets d'évolution et d'optimisation de l'infrastructure		oui
<b>HELPDESK</b>		
Support Utilisateur	Assistance des employés (agents) face à des problématiques d'utilisation	oui
	Support formatif, assistance à l'utilisation des employés (agents)	oui
	Prise en main à distance d'une station de travail ou d'un serveur	oui
	Gestion des incidents au moyen d'un logiciel spécialisé	oui
<b>SGBD et Développement</b>		
	SGBD (Système de Gestion de Base de Données)	oui
	Exploitation d'une base existante (Modèle relationnel -langage SQL)	-
	Algorithmes (alternatives, boucles, tableaux, gestion de fichiers)	-
	Développement d'interfaces homme-machine en environnement Windows et web	-

N.B : Autant dire que mes stages et mon cursus se sont fort bien très bien corrélés...

## L'inscription de mon action dans ma démarche de formation

En prenant la charge de direction du SISR et en participant à l'établissement d'une prime démarche d'évaluation du Système d'Information et Système Réseau, de l'infrastructure et de ses équipements constitutifs, au sein de la Communauté de Communes Campagne de Caux, dans l'intention d'aider l'entité à améliorer la sécurité, la disponibilité, la pérennité et le fonctionnement au service de ses usagers et de leurs missions, j'ai eu une formidable occasion d'étude, d'exercice et d'expression professionnelle et professionnalisante.

Ce document a donc pour objectif de présenter le fruit de mon investissement en cette action.

A ce titre, j'y développe les points centraux suivants :

- le fait que j'ai dû **porter au meilleur niveau de réalisation possible mes objectifs d'apprentissages et de stages (mes deux périodes de stages)**, malgré les difficultés et contraintes liées à la situation sanitaire (épidémie de maladie à souche de coronavirus SARS-CoV-2 dite Covid-19)
- **l'expression et la mise en œuvre de mes compétences** acquises par mes expériences précédentes en amont de ma présente formation et mes compétences en cours d'acquisitions durant mon cycle de formation actuel, le tout au mieux des possibilités et en tenant également compte des contraintes éventuelles.
- **la démonstration que mon action et ce document concordent avec le diplôme préparé** et qu'ils participent en conséquence à son obtention en étant porteur d'un exercice, d'une réalisation utile, base d'une connaissance propice à devenir un point de départ, une amorce efficace, à l'évolution du SISR de mon entité d'accueil.
- **la réponse à ma volonté de fournir un travail au service d'une structure d'intérêt collectif qui soit le point départ à une réalisation** utile dans le cadre des réalités présentes et à venir.

En choisissant la Communauté de Communes Campagne de Caux, en mon domaine d'exercice au sein de l'EPCI, prêter mon concours pour aider l'établissement et ses personnels à traverser une période d'évolution structurelle, organisationnelle, technique et réglementaire, particulièrement difficile et inscrite dans un temps à la fois immédiat et long.

Ainsi, j'ai été amené à travailler sur les différents sites de la collectivité :

- **Sur le site de la piscine**, j'ai dû intervenir sur des problématiques liées au SISR et ses liaisons à distance, sur sa téléphonie associée (lignes externe et internes) puis agir sur des difficultés de mise en œuvre des solutions de comptabilité et de transmission de trésorerie, de gestion de billetterie, de manière sécurisée tout en prenant en compte la problématique de PC obsolètes.

Faire fonctionner certaines applications dans ces conditions fut un réel défi.

- **Sur le site du Dojo & sur le site de l'Espace France Services**, le premier qui contient aussi des bureaux administratifs liés à l'action sociale, au sport et au siège social, le second des espace de réception du public et des espace de travail partagés, ou j'ai été en contact avec différents types d'agents afin de connaître leurs besoins, ce qui m'a amené à résoudre les soucis rencontrés en matière de communication, de liaison et de gestion de fourniture d'accès sur les PC connectés au serveur et sur les tablettes sur socle destinées au grand public.

- **Sur l'autre pôle d'action sociale que constitue la maison de retraite intercommunale « La Chênaie »** et qui compte parmi son parc nombre de matériel obsolète, j'ai travaillé sur différents problèmes de connexion et de fourniture d'accès.

- **Sur le site de la déchetterie**, j'ai rencontré ses agents afin de les dépanner sur leur propre matériel informatique qui souffre également d'obsolescence.

L'exercice global ainsi effectué, m'a permis de faire appel à mes compétences techniques mais également à mon savoir-faire relationnel en lien avec mes prises de contacts internes et externes auprès d'intervenants et prestataires.

Il m'a également demandé de faire preuve d'adaptabilité et parfois d'une autonomie complète face au départ, à l'absence ou à la surcharge d'activité de mes tuteurs, référents et collègues.

Souplesse, coordination et mobilité ont été les maîtres mots de mon action.

**L'idée directrice a consisté à poser une première image de la situation existante**, d'en relever les principaux points faibles pour en tirer les principaux enseignements permettant d'en définir les principales mesures correctrices à prendre et à mettre en œuvre, avec en parallèle l'idée de donner des éléments permettant de faciliter l'harmonisation de la méthodologie d'usage du système d'information et de son infrastructure.

**Je me suis donné pour mission de réaliser un document qui a pour objectif associé, de fournir une aide** à l'entité et à ses décideurs afin qu'ils puissent identifier les points utiles pour créer les conditions de bases minimales, les conditions de départ incontournables, lui permettant de tendre à respecter les obligations réglementaires et législatives liées à son statut, ses domaines d'activité, ce qui lui permettra, ensuite, de vivre et d'évoluer de façon pérenne par un suivi sérieux à partir de cette base.

**Ce rapport ne peut pas être exhaustif.** J'ai cependant participé à l'audit et le travail fourni dans ce cadre est le fruit de plusieurs semaines de travaux individuels et collaboratifs sur place, au sein de la structure. Rencontres, dialogues, échanges, investigation, synthèse et rédaction ont été au cœur de ma démarche.

**Pour qu'il soit exhaustif**, il faudrait un temps d'exécution beaucoup plus long, sans interruption, avec une équipe a minima en binôme, dédiée spécifiquement à la problématique autour de moyens d'investigation plus avancés.

Il est évident qu'un tel travail (audit complet menant a fortiori à une action complète), nécessitent des moyens humains et techniques plus poussés que je n'en puisse disposer durant une période de deux fois six semaines de stage réglementaire et dans les difficultés temporaires actuelles de la structure pour le finaliser et le rendre exhaustif.

**Toutefois, par mon action ponctuelle, je souhaite établir les éléments utiles d'un prime audit non exhaustif** du Système d'Information et Système Réseau présent, permettant à l'établissement de reprendre en main son SISR en **disposant des bases de compréhension** constitutives des **premières actions indispensables à mener, sur le principe simple du 3QPOCC (Qui, Quoi, Quand, Pourquoi, Où, Comment, Combien) autrement appelé QQQCCP (Qui, Quoi, Ou, Quand, Combien, Comment, Pourquoi)**

Toujours dans ce but d'œuvrer au service de la collectivité et ce, durant toutes mes périodes de stage, j'ai très régulièrement réalisé des actions de formation auprès des personnels afin de les accompagner au mieux dans l'usage des solutions logiques et matérielles.

## **Précisions concernant le cadre législatif, technique, technico réglementaire, et les facteurs, sur lesquels j'ai appuyé ce document en sa technicité et sa légitimité**

L'attention du lecteur est appelée sur le fait que, même une fois devenu définitif, le présent document ne pourra en aucun cas être considéré comme le seul référentiel à la lumière duquel les auditeurs, les intervenant futurs, les décideurs, la direction et directions adjointes, auront à former leur opinion globale et porter leur jugement professionnel dans le domaine considéré. Toutefois, **il sera utile de lui prêter crédit et intérêt.**

Il s'agit de bien saisir qu'en terme de SISR, l'entité doit impérativement commencer un travail et une évolution technique, organisationnelle, budgétaire et humaine de fond, de longue haleine, nécessitant des compétences et des qualifications en interne aussi bien que l'appel de compétences et qualifications en externe.

**Il ne s'agit pas d'un choix de bon vouloir, il s'agit de besoins réels sur la base d'obligations légales.**

**Mon document ne juge pas. Mon document ne critique pas.  
Il porte aux lecteurs un regard objectif.**

Il met en évidence des faits constatés par des actions aux contacts des éléments concrets. Il a pour but **d'aider ma structure d'accueil, l'EPIC CDC, et ses acteurs, à progresser.** Il n'est pas rédigé pour plaire ou faire comprendre autre chose que ce qu'il contient.

**En termes de réalisation,** l'essentiel de ce travail d'audit relatif au système d'information et système réseau de la Communauté de Communes Campagne de Caux, nécessite une connaissance et une formation a minima professionnelle en informatique ainsi qu'une maîtrise minimale des pratiques d'audit.

## **Mon exercice s'est appuyé à la fois sur les domaines législatifs & règlementaires Français & Européens**

J'ai pu alors mettre en œuvre et développer mes apprentissages et mes acquis normatifs, règlementaires et législatifs, part importante de ma démarche de professionnalisation.

Ma rédaction, mon action et mon document ainsi produits, se basent sur les principes et préconisations des principales entités vouées au domaine des SISR (Systèmes d'informations et Systèmes Réseaux) tant dans le cadre d'un **exercice pratique vers l'activité professionnelle d'administrateur SISR d'un point de vue national, en termes de références Françaises, que d'un point de vue supra-territorial et extraterritorial car il s'appuie également sur les domaines législatifs et règlementaires européens.**

## **Le système d'information et système réseaux (SISR) de la communauté de Commune Campagne de Caux face aux responsabilités juridiques - un aspect important de mon stage.**

Statutairement, la ComCom CDC est un EPCI, un établissement public de coopération intercommunale, dont le statut définit qu'il est **une personne morale de droit public** créée par l'Etat et qui tire son pouvoir de l'acte juridique de délégation de compétences par les communes-membres qui le composent.

En droit, il s'agit d'une personne morale, entité dotée de la personnalité juridique, ce qui lui permet d'être directement titulaire de droits et d'obligations en lieu et place des personnes physiques ou morales qui la composent ou qui l'ont créée.

L'EPCI Campagne de Caux a donc les compétences qui lui sont déléguées et transmises. Il exerce les compétences en tant que personne morale, entité morale par délégation.

Aux titres de la loi Informatique et Libertés et du RGPD ( Règlement Général sur la Protection des Données) en application le 25 mai 2018, l'EPCI CDC est concernée au premier chef, en tant que propriétaire de données, qu'elles soient créées, reçues, collectées ou stockées, de quelque nature qu'elles soient, d'autant plus qu'elles concernent des données dites à caractères privés.

A titre d'exemple, la Communauté de Communes Campagne de Caux reçoit, traite, transmet et stocke des renseignements fiscaux, territoriaux, d'urbanisme et d'identité contenant des informations et données à caractères personnels, privés, confidentiels, etc... La liste est longue...

Dans tous les cas, au terme des lois et réglementations en vigueur, l'EPCI est propriétaire et demeure responsable des usages, du traitement, du stockage, de la sécurité, de la confidentialité, de la pérennité, de l'intégrité, de l'authenticité, des dites données, même s'il en délègue partiellement ou entièrement l'administration, le stockage, l'hébergement, le transit, la communication à un tiers. Si ses missions sont confiées à un tiers, le propriétaire ne se voit en rien affranchi de ses responsabilités juridiques et pénales.

En termes d'exploitation et d'usage des Systèmes d'Information et Systèmes Réseaux, les maires et les présidents d'établissements publics de coopération intercommunale sont responsables des traitements informatiques et de la sécurité des données personnelles qu'ils contiennent. Ils peuvent ainsi voir leur responsabilité, notamment pénale, engagée en cas de non-respect des dispositions de la loi.

Je cite la CNIL :

- « Les informations que les collectivités traitent informatiquement pour remplir leurs missions de service public, qu'elles agissent comme représentantes de l'État ou comme entités locales, doivent être protégées parce qu'elles relèvent de la vie privée et parce

que leur divulgation est susceptible de porter atteinte aux droits et libertés des personnes concernées. La Loi Informatique et Libertés, créée en 1978 et modifiée en 2004 par la Loi n°2004-801 du 6 août 2004 - art. 4 (publiée au ) JORF 7 août 2004, concerne l'ensemble des traitements automatisés de données personnelles, stipule un certain nombre de droits pour les personnes dont les données personnelles ont été recueillies, dont l'obligation d'informer les individus concernés de la collecte de leurs données, liée au droit à l'accès, la modification et la suppression des données en question, est défini les principes à respecter lors de la collecte, du traitement et de la conservation de ces données. La loi prévoit également que le respect, par les collectivités locales, des règles de protection des données à caractère personnel est un facteur de transparence et de confiance à l'égard des usagers. C'est aussi un gage de sécurité juridique pour les élus qui, responsables des fichiers mis en œuvre, doivent veiller à ce que la finalité de chaque traitement informatique et les éventuelles transmissions d'informations soient clairement définies, les dispositifs de sécurité informatique précisément déterminée et les mesures d'information des administrés appliquées. »

Pour préciser et lever toute remise en question de ce sujet, énonçons clairement que l'établissement public est donc, de plein droit et de plein exercice, dans sa responsabilité et sa charge face au traitement, à la collecte, au stockage, à l'exploitation, à la sécurisation, à la confidentialité, des données dont elle a la charge et l'usage, et qu'il en est de même face à l'usage, à la sécurisation, la confidentialisation de son SISIR.

## **Le système d'information (SI) et système réseaux (SR) de la communauté de Commune Campagne de Caux : c'est quoi ?**

Le SISR de La ComCom CDC est un **environnement complexe d'échanges, de traitement et de stockage de données, d'information.**

C'est un ensemble de ressources, à la fois humaines, matérielles et immatérielles dont le rôle est de collecter, stocker, traiter, distribuer de l'information pour faire fonctionner des programmes, des applications, collecter et stocker les données de sources multiples divers et variées, traiter en les combinant des informations croisée, indépendantes, agréger ou dispersées, les distribuer, etc...

Il est par essence, **un système complexe de communication et d'interactions** offrant des services multimodaux, multiformats, multimédias et d'interactions entre des machines et des humains.

La vocation du SISR de la ComCom CDC est d'être un des outils à disposition des humains qui composent le personnel de l'établissement et des personnes qui ont le besoin d'échanger des informations avec, vers et en provenance de la ComCom CDC.

J'ai eu la charge de participer à ce que cette transmission d'information soit viable et fiable.

## **Le système d'information et système réseaux (SISR) de la communauté de Commune Campagne de Caux : comment je l'ai abordé ?**

Pour apprendre à connaître ce SISR, ses composantes humaines et techniques, je me suis placé immédiatement, dès le premier jour, à l'écoute des personnels, à l'étude des usages et des difficultés, en effectuant des actions de renseignements, d'assistance, de dépannage (helpdesk), en effectuant des visites dans les différents lieux d'exercices de la structure en lien avec l'usage et l'exploitation du SISR.

J'ai ainsi pu me rendre compte de la situation in-situ, au contact des réalités de terrains du SISR et de ses utilisateurs dont il est l'outil de travail, de communication, d'échange, de création et de stockage principal, incontournable, prépondérant et indispensable.

Cette démarche me permet d'évoquer des actes, des difficultés concrètes, des situations réelles et des projections d'avenir.

Exemple :

A l'occasion de la survenue d'événements inattendus suite à un crash de serveur, j'ai eu l'opportunité et le plaisir de travailler en étroite collaboration avec le prestataire de services externe d'administration du SISR (société MSI 2000).

J'ai de fait été pleinement intégré à la démarche de résolution du problème, en assurant des tâches habituellement dévolues à un directeur technique adjoint.

Ensemble, il nous a fallu travailler de concert afin de rétablir les fonctions logiques et matérielles du serveur après les crashes de disques.

Nous nous sommes déplacés sur site jusqu'à des heures très tardives (minuit) afin de changer le plus rapidement possible les disques au sein des volumes.

Tout cela pour dire qu'effectuer l'audit et la maintenance du SISR de la ComCom CDC m'a fait passer beaucoup de temps sur les matériels de la collectivité et donc des agents, ce qui m'a permis de procéder à la collecte d'une grande partie de leurs caractéristiques, me permettant d'en éditer un prime inventaire qui, à ce jour, œuvre au développement de la GLPI et à l'automatisation à venir des process.

### **Le système d'information (SI) et système réseaux (SR) de la CDC doit s'appuyer sur quels objectifs de base ?**

Dans le cadre de son évolution, de ses responsabilités, en matière d'usages numériques, de systèmes d'informations et systèmes réseaux, l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) Campagne de Caux doit s'inscrire dans les objectifs suivants :

#### **- Stratégie logique et physique**

**=> La sécurité informatique vise cinq principaux objectifs de base**

- Disponibilité
- Intégrité du système qui est le prime support à l'intégrité des données
- Confidentialité
- Authentification
- Non-Répudiation

#### **- Stratégie logique et physique**

**=> La ComCom Campagne de Caux doit prendre en compte une approche globale de son système d'information et système réseau (SISR)**

La sécurité d'un système informatique est une chaîne où chaque maillon est en relation avec d'autres maillon du SISR interne et des systèmes périphériques.

Dans l'objectif de la réalisation des points précédemment évoqués, l'établissement se doit de s'inscrire dans une démarche globale, fondée sur des actions courantes aussi bien que ponctuelles, mais également sur le long terme, la continuité et la pérennisation de ces actions, matériels et infrastructures.

Le niveau de sécurité d'un système est caractérisé par le niveau de sécurité du maillon le plus faible, le principe étant :

- « Qui peut le plus peut le moins », mais « qui peut le moins ne peut pas nécessairement le plus »
- Donc « en protégeant le plus faible, je protège de facto le plus fort »
- Ainsi, « en dimensionnant ma démarche pour sécuriser le point le plus faible, je sécurise de facto tous les points plus forts »

A titre d'exemple, sur un bâtiment, une maison, un local, une porte blindée est inutile si les fenêtres, les dispositifs d'évacuation d'urgence, les systèmes de ventilations, etc... de ce même bâtiment sont NON sécurisées, ouvertes sur la rue OU laissent en tout état de cause une possibilité d'accès à un/de potentiel(s) acteur(s) malveillant(s) ou mal intentionné(s).

En abordant la sécurité du SISR dans un contexte global, il faut prendre en compte les aspects suivants, fondés sur **trois principales ressources** :

- 1 - Les facteurs humains et ressources humaines**
- 2 - La sécurité logique et les ressources immatérielles**
- 3 - La sécurité physique et les ressources matérielles**

**La sécurité des télécommunications des SISR, regroupe l'ensemble de ces points sans exception, tous en interaction et interconnexion** par la technologie réseau, les serveurs de l'entreprise, les réseaux d'accès, etc...

## **En conclusion**

Mes passages en entreprise à la CDC dans une période de crise sanitaire et de restructuration profonde de l'entité d'accueil furent pour moi une expérience professionnellement et humainement extrêmement riche et porteuse de connaissances et d'expression professionnelle.

J'ai beaucoup pratiqué et mis en œuvre ma technicité, mon savoir et savoir-être dans de multiples situations, aux contacts d'une très grande variété d'interlocuteurs.

J'ai eu à gérer un véritable service au sein d'une véritable mission professionnalisante.

Elle fut à ce point poussée en termes d'expérience, que ce rapport est entièrement lié en sont contenu à mon PPE, mon projet professionnel Encadré par l'exercice de prime audit qui y est exprimé.

## Remerciements

Je souhaite dès ce moment, adresser mes remerciements en directions des différents acteurs que j'ai eu à rencontrer tout au long de cette expérience professionnelle de formation.

Je tiens à remercier toutes les personnes, et elles sont nombreuses, qui ont contribué au succès de mon stage. Je ne peux être exhaustif, mais ils se reconnaîtront sans le moindre doute.

Dans un premier temps, je profite immédiatement, en cette étape post-contextualisation de mon **rapport de stage et Projet Personnalisé Encadré**, pour remercier très vivement les primo-acteurs.

Sur site / en entreprise :

- Madame Sandrine MIUS, Directrice Générale des Services qui a tout de suite compris mon action, son intérêt et ma présence, m'adressant une très grande confiance et une marge d'action ciblée, mais très ouverte et libre, tout au long de mon passage dans l'établissement. Madame MIUS m'a confié les clefs du SISR à un degré important de confidentialité, de sécurité, d'intervention et de retour vers elle et vers l'entité. Sous son contrôle, je me suis pleinement immergé dans mon rôle d'Administrateur Systèmes et Réseaux au niveau d'une direction technique adjointe, en fusion complète avec mon cursus de formation professionnelle. J'en retire une expérience valorisante et constructive, dans les domaines d'actions et de connaissances applicables sur le terrain. Merci Madame.

- Mes confrères de la société MSI2000, entreprise basée à Saint-Étienne-du-Rouvray (76 - Seine Maritime - Normandie, France), entité dont le cœur de métier réside en l'administration de services informatique aux organisations, le conseil en solutions et réseaux informatique, en développement de logiciels personnalisés et en externalisation.

J'appui tout particulièrement mon salut, vers messieurs :

- Sylvain Fahy & David Rodriguez (Administrateurs Systèmes et Réseaux)
- Regis Viger (Responsable Technique)
- Plinio Piazza (Directeur)

pour leur accueil, leur écoute et leur patience, leur qualité d'interaction avec moi, leur exactitude de réponse et leur bienveillance et pour m'avoir pleinement intégré professionnellement à leurs côtés.

En coordination directe avec mes confrères, j'ai eu la possibilité de questionner, de participer, d'intervenir logiquement et physiquement sur les matériels et solutions, en interaction directe avec la réalité de terrains de mon entité d'accueil, la CDC.

Enfin, plus largement, merci à toute l'équipe MSI2000.

En centre de formation :

J'adresse mes remerciements à mes formateurs et professeurs ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe de suivi pluridisciplinaire présent tout au long des deux années d'étude et de formation au CRP de ROUBAIX.

- Je remercie vivement également Monsieur Ouadie Nejmi, mon formateur principal voué au domaine de la cybersécurité et des apprentissages informatiques généraux, pour son soutien, son écoute, son support logique et technique qui m'a servi de bagages et de références essentielles tout au long de ma formation et de mes périodes en entreprise.

- Je remercie également Monsieur Nicolas Maton, mon formateur en Infrastructure Réseaux et Administration des Systèmes dont l'intervention fut très importante au cours de mes apprentissages de seconde année.

- Je remercie chaleureusement l'équipe de suivi pluridisciplinaire et tout particulièrement Monsieur Pascal SAWARYN, professeur d'Algorithmie & de Mathématiques appliqués à l'informatique, qui fut mon référent de parcours à qui je dois un suivi permanent ainsi que Madame Méline BOUTOURY pour son haut degré de compétence, de compréhension et précision de réponse, avec un salut fraternel vers ses collègues Julie RODRIGUES et Justine KONIECZNY.

Leur suivi et leurs conseils m'ont permis de structurer mon parcours, de préciser mon action, de réaliser ma formation dans ce cheminement de deux années intenses en le NORD et la NORMANDIE, entre centre de formation et entreprise.

Dans un second temps, plus général mais tout aussi important, mes remerciements vont à l'ensemble des acteurs liés à mon environnement de travail au sein de ma structure d'accueil, à savoir :

- L'ensemble des élus du bureau exécutif de l'établissement public, avec une attention particulière vers Monsieur Franck Rémond, président de la communauté de communes Campagne de Caux (en exercice au moment de mes passages), Monsieur David FLEURY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, maire de la commune de Bornambusc pour leur accueil, les échanges, les questionnements, l'écoute et la compréhension sur des sujets techniques et technico-réglementaires dans un cadre technico-juridique complexe et une situation extrêmement complexe de restructuration de l'entité. Merci pour votre confiance concernant mon action, mes propositions et la compréhension de l'importance des systèmes d'information et systèmes réseaux au sein de l'EPCI, me permettant d'agir professionnellement au sein de la structure.

- Je remercie Madame Angélique GADONNA, assistante de direction administrative en interaction avec les pôles situés sur le site dit du « DOJO », qui fut un véritable éclairage, « mon projecteur longue portée » dans des moments d'investigations techniques et humains servant à établir les rôles, les actions, et

bons nombres d'autres facteurs d'ingénierie sociale, moments très importants associés à la compréhension, à la gestion et bonne tenue et pratiques du et sur le SISR de la ComCom.

- Je remercie Madame Adeline GODEFROY, assistante de direction & de gestion administrative notre charmante rédactrice territoriale aux multiples compétences...

- Je remercie Madame Audrey ESTIVAL, notre Directrice Générale Adjointe (DGA) en charge du Pôle Environnement... (votre sourire avant mon départ fut une belle récompense...).

- L'équipe Communication et Evènementiel, Madame Julie LIVER-CARLES, Responsable de Service et Assistante du Président de la ComCom, Océane LE GOFF, Assistante de Communication.

- L'équipe finance, Mesdames Djamel SLIMANI, Responsable financière (pour sa grande compréhension, son écoute et sa bienveillance) et Anne-Lise TALBOT, Assistante.

- Le pôle Ressources Humaines, Madame Angélique PIERRE, Responsable RH, pour son aide et son humour et les échanges techniques liées entre nos deux domaines et expériences.

- Je remercie également l'ensemble des personnels techniques et administratifs pour leur accueil, leur esprit d'équipe et en particulier Mesdames Éloïse LECANU, Béatrice GUÉRARD, technicienne Rudologie et SPANC ainsi Lydie DELALONDE, Secrétaire de pôle, qui m'ont beaucoup aidé à comprendre les problématiques liées au fonctionnement de la structure et à comprendre le fameux « qui fait quoi et où ? ».

Je ne peux vous citer tous, mais pêle-mêle, un grand merci à :

- L'équipe « Voirie et Travaux » et « Environnement » en les personnes de Messieurs Didier LACHÈVRE, Didier PITTE (bonne retraite !), Marc DUVAL, Jean DEHORS, Wesley TOUROUL, Mickaël CANTREL et de leur responsable Monsieur Claude LEMERAY (toujours sur le terrain auprès de ses effectifs), Monsieur Daniel BOUBERT, Directeur Technique Adjoint, mon référant de stage sur place, durant ma première période de stage (relais fut pris par madame MIUS), Nicolas RICHOMME, responsable travaux, Julien GOUVAZÉ, Responsable Cycle de l'Eau, Jean-Baptiste LEROUX, animateur Cycle de l'Eau.

- L'équipe « Rudologie et Déchetterie » en les personnes de Madame Anastasia VATINEL & Messieurs Patrick LORCHER, Vincent ARGENTIN Responsable d'Equipe

Déchetterie, Madame Sandrine SAILLARD du service REOM, et Monsieur David VARIN en qualité de Responsable du Service Déchets.

- À notre réception, Madame Anne-Sophie HANIN, Agent d'Accueil et Secrétaire... spécialiste de la méthode «en douceur et bonjour avant tout...».

- L'équipe Urbanisme, Monsieur Pascal CHENEAU, Responsable Chargé de mission au côté de mesdames Lise BREDEL et Anne-Claire FRESNEAU, Instructrices en Urbanisme et Ludivine FLEURY, Assistante.

- L'équipe dite CIAS, Mesdames Christine MARTINEZ, Responsable Résidence La Chênaie et Caroline MAUTALEMENT sa collaboratrice.

- L'équipe EFS (Etablissement France Service) Mesdames Séverine DESHAYES, Responsable et Claire CLAEREBOUDT, Conseillère EFS, Marie BERTIN Animatrice et Conseillère Culture / Tourisme.

- L'équipe Animatrice RAM / LAEP, mesdames Valérie LE HÉRISSE Coordinatrice Petite Enfance, Anna EZEQUEL Armelle BAUDOIN Animatrice.

- L'équipe piscine et entretien des locaux, Mesdames Stéphanie FAUVEL & Laëticia EBRAN.

## Lexique des abréviations utilisées

<b>CDC</b>	Campagne de Caux
<b>ComCom</b>	Communauté de Communes
<b>EPCI</b>	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
<b>GLPI</b>	Gestion Libre du Parc Informatique
<b>SISR</b>	Système d'Information et Système Réseau